

Modificatif n° 3

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Modificatif n° 3 : TTA 207 : Approuvé le 15 juin 1983, sous le n° 3020/DEF/EMAT/INS/FG/70 . tome 1, mesures de sécurité à appliquer en temps de paix à l'exécution des tirs aux armes portatives, aux armes lourdes d'infanterie, aux armes de bord des engins blindés et véhicules de combat ainsi q'aux tirs de missiles antichars

Adresse bibliographique : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Autre variante du titre : [Mesures de sécurité à appliquer en temps de paix à l'exécution des tirs aux armes portatives, aux armes lourdes d'infanterie, aux armes de bord des engins blindés et véhicules de combat ainsi q'aux tirs de missiles antichars.]

Sujet(s) : TTA 207
Tir, Sécurité, 1981